

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 22 septembre 2025

N° 027-2025

Conseillers

Nombre en exercice : 19

Nombre de présents : 11

Procurations : 4

Nombre de votants : 15

Votes

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

16 septembre 2025,

Affichée et mise en ligne

le 16 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux septembre, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : Mmes BENYAHIA, DUBRUNQUEZ, EMON, FONTAINE B, JACOB, POUPONNEAU

MM. KOCIUBA, CAPITAIN, DENIS, GOURNET, LEJEUNE

Absents excusés :

Mr MAQUIN qui donne pouvoir à Mr GOURNET

Mme SIMON qui donne pouvoir à Mr DENIS

Mr STIENNE qui donne pouvoir à Mr KOCIUBA

Mme FONTAINE N. qui donne pouvoir à Mme JACOB

Absents : Mme TOUROLLE, Mr BRIZION, Mr KRAWIEC, Mr LAQUEUE

Secrétaire de séance : Mme DUBRUNQUEZ

Le procès-verbal du 16 juillet 2025 est approuvé.

Objet : Versement d'une subvention exceptionnelle de 150€ (cent cinquante euros) à l'association Rethel Sud Ardennes Triathlon.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget prévisionnel 2025 ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 16 septembre 2025 ;

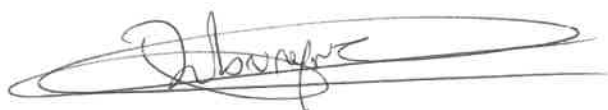
CONSIDERANT que l'association Rethel Sud Ardennes Triathlon a sollicité l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation du duathlon du pays Rethélois ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-ATTRIBUE une subvention exceptionnelle à l'association Rethel Sud Ardennes Triathlon d'un montant de 150.00€ (cent cinquante euros).

La secrétaire de séance, Maggy DUBRUNQUEZ

Le Maire, Michel KOCIUBA



En séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme, Sault-lès-Rethel, le 24 septembre 2025

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission

en sous-préfecture le 24 septembre 2025

de la publication le 24 septembre 2025

Mise en ligne sur le site internet le 24 septembre 2025